

*long + 2 copies
à 6-5-58
Veruk*

REPUELIQUE FRANCAISE

Département de la
Charente-Maritime

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du Conseil Municipal

VILLE DE ROYAN

Séance du Vendredi 4 Avril 1958

OBJET :

**Aménagement du marché
de Gros**

L'an mil neuf cent cinquante huit, le 4 Avril, à 17 heures
Le Conseil Municipal de Royan s'est assemblé au lieu ordinaire de
ses séances sous la présidence de M. Brusset, Député Maire, d'après
convocations faites le 2 Avril 1958.

Etaient présents : MM. Brusset, Sougnet, Castelneau, Barrot, Counil,
Pouget, Guillaud, Barrière, Camblong, Bourdeille, Chamboulan, Grussen-
meyer, Papeau

Représentés : M. Domecq par M. Barrot - Melle Fouché par M. Grussen-
meyer, M. Techeber par M. Barrière, - M. Gaussel par M. Brusset -
M. Rochedereux par M. Chamboulan.

M. Counil est élu Secrétaire.

Un plan indiquant les aménagements prévus est affiché sur l'un des
murs de la salle.

M. Castelneau, rapporteur, expose qu'un espace libre de 10 m a été
prévu le long des sheds de façon à permettre l'accès des véhicules municipaux
aux ateliers. Conformément à la demande de la Commission du Commerce
la Commission des Travaux a examiné l'ensemble des travaux à effectuer qui
s'élèvent à 3.300.000 frs, clôture non comprise. Les crédits inscrits au
budget étant de 1.600.000 frs, la commission des Travaux propose de limiter
les travaux pour cette année à ce crédit, étant entendu que les clô-
tures seraient effectuées sur la partie traitée.

Le Conseil Municipal

Vu les plans présentés

Cui l'exposé du rapporteur

autorise

M. le Maire à faire procéder à un appel d'offres concernant la mise
en état des sols et la construction des clôtures du marché de gros et à
signer les marchés devant intervenir

dit

que la dépense limitée à 1.600.000 frs sera imputée sur le chapitre XXIV,
art. 19 " Aménagement du marché de gros".

que la dépense concernant la deuxième tranche de travaux sera effectuée
ultérieurement

adopté à l'unanimité.

POUR EXTRAIT CONFORME

Pr le Maire

L'Adjoint Délégué



[Signature]

APPROUVE
ROCHEFORT S/MER le 29 avril 1958
Le Sous-Préfet
signé: illisible

copie conforme
Mairie de Royan, le 5 mai 1958
Pr le Maire
L'Adjoint Délégué,

[Signature]
F. SOUGNET

58037

MAIRIE DE ROYAN

(CHARENTE-MARITIME)

TÉLÉPHONE : 104

Royan, le 21 Avril 1958

Bordereau de délibérations soumises
à l'approbation de Monsieur le Sous-Préfet

Réunion du 1er Février 1958

- délibération portant augmentation du salaire des concierges des Ecoles

Réunion du 1er Avril 1958

- délibération : prise en charge par le ville de l'éclairage, de l'entretien et de la police des terrains privés soumis à une servitude de passage public.
- protestation au sujet de l'absence d'une aide financière à l'Aérodrome.
- subvention à l'Aérodrome

Réunion du 4 Avril 1958

- délibération : achèvement de travaux aux ateliers Municipaux
- Aménagement du marché de gros
- installation de la station service Purfina
- Financement des travaux de l'externat du Collège
- Honoraires de l'Architecte M. Bonnefois
(Délibération et contrat d'Architecte)
- Avenant assurance des véhicules automobiles (compagnie le Continent)
- adhésion au mouvement des élus locaux
- honoraires de M. de Parcy (Casino Municipal)
- Honoraires de M. Monteaux
- Location des voûtes du Port : Morisset
- Taxe de voirie : perception à compter du 1er Janvier 1958
- réajustement des tarifs de locations des chaises longues sur les promenades.
- redevance pour occupation du Palais des Congrès (Foire Exposition)
- Versement de la subvention à la Compagnie Citram pour organisation d'un circuit touristique en Saintonge.

*/.

- Attribution d'une subvention à l'Association des Blessés du Poumon
- attribution d'une subvention à la ligue nationale contre le cancer

Toutes ces délibérations sont adressées en triple exemplaire.



Pr le Député Maire
L'Adjoint Délégué,

Reçu les pièces ci dessus énoncées
Rochefort le 22 AVR 1958